

PRIÈRES.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le Bill (176), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1944 sur les indemnités de service de guerre",

Et informe le Sénat qu'elle agrée, sans y en apporter d'autre, les amendements apportés audit bill.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message par lequel elle renvoie le Bill (F-7), intitulé: "Loi concernant la fabrication, l'inspection et la vente des produits de l'érable",

Et informe le Sénat qu'elle a adopté ledit bill, sans amendement.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un Bill (218), intitulé: "Loi ayant pour objet d'autoriser le ministre des Finances, avec l'assentiment du gouverneur en conseil, à conclure avec la province d'Alberta un accord modifiant celui qui a été fait avec ladite province sous l'autorité de la Loi de 1942 sur les accords fiscaux entre le Dominion et les provinces", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un Bill (233), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

La Chambre des communes transmet, par son greffier, un message avec un Bill (240), intitulé: "Loi établissant des allocations de réadaptation pour les anciens combattants", pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et,

Avec la permission du Sénat, il est

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour deuxième lecture demain.

L'honorable sénateur Beaugard, du comité permanent des Banques et du commerce, auquel a été renvoyé le Bill (217), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur l'assurance des crédits à l'exportation", rapporte que ce comité a étudié ledit bill et l'a chargé d'en faire rapport au Sénat, sans amendement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Robertson, appuyé par l'honorable sénateur Euler, propose que ce bill soit maintenant lu la troisième fois.

Après débat, et

Etant posée la question sur ladite motion,

Elle est résolue par l'affirmative.